

Mille et Une Nuits **Paris**

adresse des cours : Elephant Paname 10 rue Volney 75002 Paris

Inscription 2014-2015

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ ville _____

Tél _____

Email OBLIGATOIRE (EN MAJUSCULES svp) _____

HORAIRE DU OU DES COURS CHOISIS :

-
-

☐ Carte 1H/ semaine soit 36 cours dans l'année : 39,60 euros /mois + Frais de dossier annuels 30 Euros (11 euros le cours)

paiement en 10 chèques 10X39,60 Euros

☐ Carte 2H/ semaine soit 72 cours dans l'année : 68,40 euros /mois + Frais de dossier annuels 30 Euros (9,50 euros le cours)

paiement en 10 chèques 10X68,40Euros

☐ Mille et Une Nuits ILLIMITE + Frais de dossier annuels 30 Euros

89,90€/mois cours et stages illimités toute l'année sauf professeurs invités

paiement en 10 chèques 10X89,90€

Du 16 septembre au 30 juin sauf 5 semaines : 2 en décembre, 2 en février et 1 en avril (vacances scolaires zone paris) nombre total de semaines de cours : 36

Dans tous les cas l'inscription est à régler en totalité en donnant l'ensemble des chèques (1 chèque global, 2, 5 ou 10 chèques à l'ordre des Mille et Une Nuits). Ils seront encaissés le 1er de chaque mois A PARTIR DE SEPTEMBRE).

Toute inscription est définitive et non remboursable. Les forfaits sont valables pour une durée déterminée de septembre à juin et en aucun cas la durée de validité ne sera prolongée et les cours ne pourront être reportés à l'année suivante.

Par contre les cours manqués peuvent être rattrapés quand vous le voulez et au cours que vous voulez. Au delà de fin juin 2015, les cours non effectués seront perdus, sauf si une prolongation est consentie, après présentation par l'élève d'un certificat médical précisant l'incapacité de poursuivre l'activité. Dans ce cas nous prolongerons la durée de validité mais aucun remboursement ne sera effectué. Toute personne s'inscrivant déclare ne souffrir d'aucune contre indication à la pratique d'une activité physique. Les personnes présentant des contre-indications possibles sont priées d'en aviser le professeur et de transmettre un certificat médical d'aptitude. Toute personne s'inscrivant aux cours déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de danse et s'engage à respecter celui-ci. Tout manquement au respect de ce règlement entraînera l'exclusion de l'élève et ne donnera droit à aucun remboursement.

Date :

Signature:

VOTRE PARRAIN : _____